



CERTIBIOCIDES « Nuisibles »

Objectifs de la formation :

Connaître la biologie des espèces cibles 3D.
 Connaître les stratégies visant à limiter les recours aux produits biocides et la lutte intégrée contre les parasites.
 Connaître la réglementation sur les produits biocides. Être capable de différencier les types de produits biocides.
 Être capable de prévenir les risques et les dangers à l'utilisation.
 Acquérir les bonnes pratiques d'utilisation des équipements de protections individuels (EPI).
 Savoir gérer les déchets et les résidus.

Public : Applicateur, vendeur et acquéreur de produits biocides professionnels (raticides, insecticides) TP14/18/20

Durée : 21H

Pré-requis : Comprendre et savoir s'exprimer en français **Lieu :** Paris 20^{ème} ou Rungis en présentiel ou en distanciel

Accessibilité des publics en situation d'handicap : Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques : Exposés, exercices, vidéo, étude de cas, QCM de fin de séquence, support stagiaire

Formateur :

Importante connaissance théorique dans le recours aux produits biocides et la lutte intégrée contre les parasites.
 Sens de la pédagogie.

Contenu de la formation :

Le programme dépend du ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Réglementation

Introduction au certificat individuel pour l'activité " utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ". • Définition des produits biocides.

- Cadre réglementaire français et européen. • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché. • Utilisation des produits. • Réglementation du transport et du stockage.
- Réglementation sur la gestion des déchets.

Prévention des risques pour la santé :

Présentation des principales substances actives. • Dangers du produit ; • Voies de pénétration ; • Intoxication aiguë et intoxication chronique ; • Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination. Situations d'exposition aux dangers : • Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; • Contact direct et indirect ; • Facteurs favorisants et aggravant la pénétration ; • Catégories de populations sensibles.

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains :

Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers. Principales mesures de prévention. Principales mesures de protection : port des EPI... Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. Principales consignes et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident. Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident. Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.

Prévention des risques pour l'environnement :

Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Impacts sur l'environnement, sur les organismes noncibles et la biodiversité ; • Connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :

• Types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; • Devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ; • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations ; • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Les nuisibles :

La biologie des espèces cibles 3D

Prévention des risques :

• zonage (zones protégées...) ; • stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ; • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisations ; • traçabilité tout au long du processus.

Stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides :

Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides. Méthodes et produits alternatifs. Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.). Évaluation comparative de l'utilisation des produits.

Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques :

Raisonnement des interventions. Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.). Adaptation des doses et des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles. Évaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.

Produits rodenticides :

Les différents nuisibles. Présentation des principales substances actives. Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides. Produits insecticides : Les différents nuisibles. Présentation des principales substances actives. Risques liés à l'utilisation des produits insecticides.

Evaluation :

- Un QCM intermédiaire et un QCM final ont pour objectif de vérifier l'acquisition des connaissances.
- Le résultat doit valider 20 questions sur les 30 proposés
- 1h sera nécessaire pour réaliser les QCM.

Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une journée de formation complémentaire de consolidation des connaissances, à partir du programme de formation du certificat postulé.

Le Certibiocide est valable 5 ans